

# UVSQ

université PARIS-SA

## FAQ

### **Ma rémunération ?**

Obligatoire si stage > à 2 mois.  
Montant minimum = 4,50 € net / h.

### **Mes congés ?**

Obligatoires si stage > à 2 mois.  
Pas nécessairement rémunérés.

### **Possible d'utiliser la convention de mon organisme ?**

Uniquement pour des organismes partenaires de l'UVSQ.

### **Possible d'inverser le circuit des signatures ?**

Uniquement pour les organismes d'Etat.

### **Problème technique sur Pstage ?**

Changer de navigateur (firefox recommandé)

+ Réessayer le lendemain

### **Ma convention n'est pas validée dans PStage. Puis-je commencer le stage ?**

Oui, si votre convention **a bien été signée** par les 5 partis (stagiaire, représentant de l'organisme et tuteur, professeur référent et Le Doyen)